



## FORMATION

### Le cadenassage et autres méthodes de contrôle des énergies

#### Clientèle visée

Toutes les personnes impliquées dans la supervision ou la réalisation de travail nécessitant du cadenassage.

Il peut s'agir de la direction, des superviseurs, des travailleurs ainsi que des membres du comité local de santé et de sécurité.

#### Méthode pédagogique

- Un exposé magistral assisté de diapositives ;
- Un forum de discussion autour d'un thème ;
- Un exercice pratique.

#### Durée

Une séance de formation théorique sur le cadenassage de 5 heures suivie d'un exercice pratique de 3 heures.

#### Nombre de participants

Un maximum de 12 participants.

#### Évaluation des apprentissages

Chaque participant doit réussir un questionnaire d'évaluation à la fin du cours.

#### Objectifs

- Connaître la réglementation applicable incluant les modifications de janvier 2016 au RSST<sup>1</sup> et au CSTC<sup>2</sup> ;
- Connaître les rôles et responsabilité des intervenants ;
- Comprendre les enjeux du cadenassage et les autres méthodes de contrôle des énergies ;
- Comprendre les principes généraux d'une procédure de cadenassage.

#### Contenu de la formation

- Une introduction ;
  - Le contexte d'application ;
  - Les méthodes de contrôle des énergies ;
  - La fiche de cadenassage ;
  - Les éléments clés d'un programme de cadenassage.
  - Exercices pratiques (ex. : exécuter des fiches de cadenassage, développer une ou des fiches de cadenassage, etc.)
- <sup>1</sup> Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RLQ, chapitre S-2-1, r.13)
- <sup>2</sup> Code de sécurité pour les travaux de construction (RLQ, chapitre S-2-1, r.4)